



# Communiqué de presse

Paris, le 7 février 2020

## AXA va céder ses activités en Europe centrale et orientale<sup>1</sup> pour 1,0 milliard d'euros

- **Simplification** du profil d'AXA, en ligne avec la stratégie du Groupe
- Renforcement du bilan du Groupe AXA avec une contribution positive attendue de **+2 points sur le ratio de Solvabilité II**

AXA annonce aujourd'hui avoir conclu un accord afin de céder ses activités en Pologne, République Tchèque et Slovaquie à UNIQA Insurance Group AG ("UNIQA").

Selon cet accord, AXA céderait 100% de ses activités (i) vie et épargne, (ii) dommages et (iii) retraite en Europe centrale et orientale pour un montant total en numéraire de 1 002 millions d'euros, représentant un multiple cours sur bénéfices implicite de 12,4x en 2019E<sup>2</sup>.

La finalisation de la transaction devrait avoir un impact positif sur le ratio de Solvabilité II du Groupe AXA d'environ 2 points. La transaction ne devrait pas générer d'impact significatif sur le résultat net du Groupe AXA.

« Cette transaction marque une nouvelle étape importante dans la simplification du profil d'AXA », **a déclaré Thomas Buberl, Directeur général d'AXA.**

« Nous sommes convaincus que les activités d'AXA en Europe centrale et orientale bénéficieront de la forte présence et de l'expertise régionale d'UNIQA, créant de nouvelles opportunités de croissance tout en proposant aux clients une offre à forte valeur ajoutée. »

« Je voudrais remercier les équipes dirigeantes ainsi que tous les collaborateurs de nos filiales polonaise, tchèque et slovaque, pour leur engagement au fil des années, et nous leur souhaitons un réel succès à l'avenir. »

La finalisation de la transaction est soumise aux conditions habituelles, notamment l'obtention des autorisations réglementaires, et devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre 2020.

<sup>1</sup> Incluant AXA Ubezpieczenia Towarzystwo Ubezpieczeń i Reasekuracji S.A. (assurance dommages), AXA Życie Towarzystwo Ubezpieczeń S.A. (assurance vie et épargne) et AXA Powszechnie Towarzystwo Emerytalne S.A. (retraite) en Pologne, et AXA pojišťovna a.s. (assurance dommages), AXA životni pojišťovna a.s (assurance vie et épargne) et AXA penzijní společnost a.s. (retraite) en République Tchèque, avec ses filiales et agences en Slovaquie. Les activités d'AXA XL et AXA Partners au sein des trois pays ne font pas partie du périmètre de la transaction.

<sup>2</sup> Prix / Résultat net IFRS anticipé pour 2019 (incluant le résultat net anticipé pour 2019 des activités dommages en République Tchèque et Slovaquie, qui ne sont pas consolidées dans les états financiers du Groupe AXA).



### **A propos d'AXA en Pologne**

AXA Pologne offre une gamme de produits (i) vie et épargne, (ii) dommages, (iii) retraite et (iv) d'investissement à près de 3,2 millions de clients. La société compte 1 575 employés et distribue ses produits à travers deux réseaux multicanaux dédiés, consacrés aux lignes dommages et vie et épargne. Elle bénéficie également d'un partenariat de bancassurance exclusif et multi-produit avec mBank. En 2018<sup>3</sup>, AXA Pologne était le 6<sup>ème</sup> assureur dommages, 9<sup>ème</sup> assureur vie et épargne, et 6<sup>ème</sup> sur le marché de la retraite. Le chiffre d'affaires<sup>4</sup> d'AXA Pologne en 2018 s'élevait à 585 millions d'euros.

### **A propos d'AXA en République Tchèque et Slovaquie**

AXA République Tchèque et Slovaquie offre une gamme complète de produits (i) vie et épargne, (ii) dommages et (iii) retraite à près de 1,6 millions de clients. La société compte 527 employés et opère au travers d'une plateforme intégrée, sous la supervision d'une même équipe dirigeante présente dans les deux pays, au travers de trois filiales tchèques ayant des agences en Slovaquie. Son réseau de distribution est diversifié et se constitue de courtiers, d'agents généraux et de canaux de distribution directs. En 2018, l'entreprise était parmi les 10 premiers acteurs en termes de parts de marchés<sup>5</sup> en assurance dommages, vie et épargne, retraite, à la fois en République Tchèque et en Slovaquie. Le chiffre d'affaires<sup>4</sup> des opérations d'AXA en République Tchèque et Slovaquie<sup>6</sup> en 2018 s'élevait à 170 millions d'euros.

---

<sup>3</sup> Source : KNF, PIU. Sur la base des (i) primes brutes pour les activités vie, épargne, dommages et (ii) actifs sous gestion pour les activités retraite.

<sup>4</sup> Selon IFRS.

<sup>5</sup> Source : Czech Insurance Association (CAP), Asociace penzijních společností (APS), SLASPO, Asociácia dôchodkových správcovských spoločností (ADSS). Sur la base des (i) primes brutes pour les activités vie, épargne, dommages, et (ii) actifs sous gestion pour les activités retraite.

<sup>6</sup> Excluant le chiffre d'affaires des activités dommages en République Tchèque et Slovaquie qui ne sont pas consolidées dans les états financiers du Groupe AXA.



## A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 171 000 collaborateurs au service de 105 millions de clients dans 61 pays. En 2018, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 102,9 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 6,2 milliards d'euros. Au 31 décembre 2018, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 424 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : Principles for Sustainable Insurance) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA ([axa.com](http://axa.com)).

**CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [axa.com](http://axa.com)**

## POUR PLUS D'INFORMATION :

**Relations investisseurs :** **+33.1.40.75.48.42**  
Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85  
François Boissin : +33.1.40.75.39.82  
Mikaël Malaganne : +33.1.40.75.73.07  
Mathias Schvallinger : +33.1.40.75.39.20  
Alix Sicaud : +33.1.40.75.56.66

**Relations actionnaires individuels :** **+33.1.40.75.48.43**

**Relations presse :** **+33.1.40.75.46.74**  
Julien Parot : +33.1.40.75.59.80  
Farah El Mamoune : +33.1.40.75.46.68  
Jonathan Deslandes : +33.1.40.75.97.24

## Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :

[axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements](http://axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements)

## Notations sociétales du Groupe AXA :

[axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques](http://axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques)

## INFORMATIONS JURIDIQUES IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT RELATIF AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent rapport peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA figure en Partie 4 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.